

ABONNEMENTS

Un an Six mois
Suisse Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Exposé des motifs pour lesquels l'Industrie suisse doit participer à l'Exposition internationale de San Francisco en 1915.

(Suite et fin.)

2. Considérations d'ordre économique et pratique.

A San Francisco, l'Exposition ne sera pas divisée par pays, mais *chaque groupe d'industrie aura son palais spécial.*

Le comité d'initiative de la Colonie suisse s'est déjà assuré un emplacement idéal et se propose d'y ériger un grand *chalet suisse*, sur lequel flottera le drapeau fédéral, et qui servira de point de ralliement aux Suisses visitant l'Exposition.

Ce chalet sera aménagé de façon à permettre l'exhibition de nombreux tableaux et photographies représentant les plus beaux sites de notre pays. Une salle sera réservée pour des conférences et des représentations cinématographiques ayant trait à notre vie nationale et à notre activité industrielle et commerciale. Des locaux de réunion permettront d'y tenir séance, et enfin quelques bureaux seront mis à disposition des exposants, industriels et commerçants suisses ou leurs représentants, qui voudraient occasionnellement traiter une affaire sur place, ou conférer avec les visiteurs désireux de se renseigner plus complètement sur telle ou telle de nos spécialités.

Les *conditions de transport* sont particulièrement avantageuses; en effet, de New-York, le prix du billet, retour, sera celui du billet ordinaire simple course.

Pour les marchandises, le transport pourra se faire *directement, sans aucun transbordement*, de n'importe quel port européen aux docks aménagés spécialement pour les services de l'Exposition, donc plus grande rapidité de transport, avec risques beaucoup moins considérables.

D'autre part, les compagnies de transport maritimes, la C^{ie} générale transatlantique et le Norddeutscher Lloyd ont garanti par lettre, à la Délégation suisse, que *les conditions de transport seraient les*

mêmes pour les exposants suisses que pour les ressortissants français ou allemands qui auraient recours à leurs services, c'est-à-dire considérablement réduites.

Pour l'horlogerie, il y aura évidemment avantage à utiliser la voie la plus courte, étant donné le peu de volume des colis, mais pour certains industriels et pour le matériel d'installation, en particulier, cette condition a certainement son importance.

Pour éviter les abus signalés lors de précédentes expositions, où une exploitation parfois éhontée a indisposé bien des exposants et des visiteurs, la *Direction générale de l'Exposition a pris des mesures toutes spéciales.* Des contrats sont passés avec les chemins de fer, les hôtels et les entreprises de tous genres ayant à faire au public visiteur, pour garantir à ce dernier un séjour dans *des conditions tout à fait normales.* Il suffira de faire les démarches nécessaires, pour être mis au bénéfice de ces avantages que la Direction de l'Exposition se fera un devoir de garantir à toute personne qui s'adressera à elle.

Les frais d'installation seront également réduits du fait que les *emplacements sont cédés gratuitement* par l'entreprise.

L'on peut concevoir qu'au début, nos industriels aient hésité devant le sacrifice à faire pour exposer à San Francisco et que la perspective de pouvoir être représentés à Berne, les aient engagés à réserver leurs efforts pour l'Exposition nationale suisse. Cependant, cet effort étant fait, il paraît tout indiqué d'en profiter pour transporter ce qui a été exposé à Berne, directement à l'Exposition internationale de San Francisco. Les frais de premier établissement sont les mêmes et la perte résultant de l'immobilisation de capitaux pendant une nouvelle année, sera certainement compensée par les avantages résultant d'une exposition d'une aussi longue durée.

Il ne s'agirait évidemment pas d'une participation individuelle, mais chaque industrie devrait former une collectivité en opérant une sélection des produits rassemblés à Berne, de façon à en former un

ensemble destiné à remplir le pavillon qui lui est réservé à San Francisco, dans le palais de cette industrie là.

L'Exposition de San Francisco s'ouvrant en février 1915, les exposants de Berne, dont les produits sont jugés dignes d'y figurer, auront juste le temps suffisant pour opérer ce transfert dans de bonnes conditions.

3. Considérations d'ordre sentimental et patriotique.

Ces considérations n'atteindront peut-être pas facilement nos industriels et nos commerçants, qui eux doivent engager de gros intérêts et qui par conséquent ne peuvent guère faire de sentiment.

Mais il en est autrement des Autorités fédérales et cantonales qui *elles ne peuvent négliger ce côté intéressant de la question.*

En effet, San Francisco compte actuellement près de 7 500 Suisses, il s'en trouve environ 25 000 en Californie et près de 50.000 sur les côtes du Pacifique. A maintes reprises, nous avons pu faire appel à leur générosité à l'occasion de souscriptions nationales en faveur de sinistrés, d'œuvres de bienfaisance ou de manifestations patriotiques en la Mère-Patrie. Le jour où ces Suisses, dans un bel élan de patriotisme viennent à nous, par l'envoi d'une délégation chargée de nous apporter leur appel chaleureux à participer à l'Exposition de San-Francisco, car ils savent mieux que personne quels immenses avantages notre pays pourrait en retirer, nous aurions mauvaise grâce, semble-t-il, de leur opposer un refus formel et insuffisamment motivé.

Les milliers de Suisses, vivant sur les côtes du Pacifique, seront d'autant plus attirés à San Francisco, s'ils savent pouvoir y retrouver une parcelle de leur patrie et combien seront-ils plus attachés à elle, après avoir pu contempler les progrès immenses qu'elle a faits dans tous les domaines. Ils y retrouveront la conviction qu'ils doivent plus que jamais rester attachés à la Suisse et pourront être plus persuasifs lorsqu'il s'agira de parler de leur patrie, de

ses institutions et de son développement industriel et commercial.

C'est pour cela aussi, que nos autorités seraient bien avisées en prévoyant, pour leur part, une participation à cette exposition, en utilisant les matériaux rassemblés par les Pouvoirs publics et qui, à Berne, donnent une image si complète de notre développement économique et national.

En résumé, nous avons l'intime conviction que le sacrifice financier consenti par l'Autorité fédérale en faveur de tous les exposants, puisqu'elle devrait, nous semble-t-il, *prendre tous les frais à sa charge*, ne serait pas inutile.

Nous sommes certains que les heureux résultats de cette manifestation de notre activité nationale se feraient sentir dans l'avenir, pour l'ensemble de notre pays, car nous ne devons pas oublier que la Suisse doit surtout sa prospérité aux industries d'exportation et aux nombreux étrangers qui, de tous les pays du monde, viennent la visiter.

La participation à l'Exposition internationale de San Francisco peut donc avoir pour nous une réelle importance, aussi, c'est pour cela que nous avons envisagé qu'il était de notre devoir d'avertir nos industriels, en les invitant à entreprendre sérieusement l'étude de cette question, dans l'intérêt même de notre prospérité nationale.

Agréer, M. , l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du bureau de la
Chambre cantonale du Commerce :
Le Secrétaire, A. Sunier.
Le Président, C. Girard-Gallet.

La circulaire de la Chambre cantonale neuchâteloise reprend les arguments développés dans les précédentes de la Chambre suisse de l'Horlogerie dont la dernière, celle du 11 mai écoulé, rappelle le résultat négatif de l'enquête de 1912 et prie une fois de plus, les maisons d'horlogerie disposées à aller à San Francisco, de s'annoncer au Comité central.

Cette circulaire, qui s'adresse plus spécialement aux exposants de Berne, a jusqu'ici provoqué six adhésions. C'est évidemment insuffisant et le temps presse.

La réunion du Jury de l'Exposition nationale suisse

Samedi a eu lieu à Berne la séance commune des membres des Jurys de l'Exposition nationale. 350 jurés étaient réunis. Dans son allocution d'ouverture, le président du jury, M. Will, conseiller national, a transmis quelques instructions générales et a rappelé aux jurés qu'ils devaient s'inspirer uniquement de la justice et de l'objectivité.

M. le conseiller national Hirter a parlé au nom du comité central de l'exposition.

Les jurés se sont ensuite rassemblés par groupes dans les divers locaux pour se constituer, nommer leurs présidents et leurs rapporteurs. Les jurés commenceront leurs travaux dans un délai rapproché.

Le Jury de l'horlogerie a formé son bureau comme suit :

Président :
M. F. Huguenin, Neuchâtel.

Vice-Président :

M. C. Girard-Gallet, La Chaux-de-Fonds.

Rapporteurs :

M. Adrien Brandt, Bienne.

M. A. Sauser, Soleure.

Ces nominations, ainsi que les décisions prises dans cette première séance, ont per-

mis de constater que le Jury de l'horlogerie est d'une parfaite homogénéité et que ses travaux seront sans doute inspirés par un esprit de justice et d'équité, sans qu'aucune autre considération intervienne. C'est l'impression que les membres du Jury ont rapportée de cette première séance.

A l'Observatoire cantonal de Neuchâtel

Extrait du rapport sur l'année 1913.

(Suite et fin.)

Afin de faciliter la comparaison des causes de renvoi avec celles constatées dans les années précédentes, nous exprimons les nombres d'échecs en % :

| Année | Nombre des chronomètres en % ayant dépassé la limite fixée pour | | | | | | | |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|-----------------------|---------------|-------------|---------------------|-------------------|
| | Variation diurne | Compensation | Reprise de marche | Réglage des positions | Marche diurne | Ecart moyen | Qui se sont arrêtés | Total |
| 1913 | 64 = 45 % | 26 = 18 % | 13 = 9 % | 22 = 16 % | 6 = 4 % | 1 = 1 % | 9 = 6 % | 141 = 100 % |
| 1912 | 36 % | 33 % | 9 % | 10 % | 4 % | — | 7 % | 165 = 100 |
| 1911 | 34 | 30 | 11 | 11 | 4 | — | 9 | 158 = 100 |
| 1910 | 46 | 25 | 9 | 9 | 3 | 1 % | 7 | 158 = 100 |
| 1909 | 39 | 21 | 17 | 12 | 8 | 1 | 3 | 150 = 100 |
| 1908 | 43 | 24 | 7 | 12 | 6 | 6 | 2 | 175 = 100 |
| 1907 | 57 | 21 | 3 | 5 | 8 | 5 | 1 | 120 = 100 |
| 1906 | 36 | 28 | 10 | 10 | 6 | 4 | 6 | 119 = 100 |
| 1905 | 34 | 26 | 13 | 19 | 2 | — | 6 | 147 = 100 |
| 1904 | 38 | 35 | 9 | 9 | 6 | — | 3 | 79 = 100 |
| 1903 | 30 | 54 | 14 | — | — | — | — | 54 = 100 |
| 1902 | 59 | 9 | 14 | 9 | 5 | — | 4 | 56 = 100 |
| Moyenne des années 1902-1912 | 41 % | 29 % | 11 % | 10 % | 5 % | 2 % | 4 % | 1381 Chronomètres |

Il résulte de ce tableau comparatif que la cause principale de renvoi est toujours la trop forte variation ou différence entre deux marches diurnes consécutives; elle dépasse de 4 % la moyenne des onze dernières années. Si nous faisons abstraction des 64 chronomètres échoués par suite de cette cause, le nombre total des échecs se réduit de 24,8 % à 13,6 %, chiffre comparable aux échecs constatés aux autres observatoires chronométriques. On voit, en outre, que les chronomètres, dont la compensation a été trouvée insuffisante étaient en 1913 beaucoup moins nombreux que les années précédentes.

Revenant au nombre total des chronomètres déposés en 1913, nous les groupons par lieu de provenance: nous trouvons pour les différentes localités les chiffres suivants :

| | Chronomètres |
|----------------------------|---------------|
| La Chaux-de-Fonds a envoyé | 138 = 24,3 % |
| Le Locle » | 112 = 19,7 |
| Les Ponts » | 3 = 0,5 |
| Neuchâtel » | 2 = 0,35 |
| Fleurier » | 1 = 0,2 |
| Canton de Neuchâtel | 256 = 45,05 % |
| Bienne a envoyé | 109 = 19,2 % |
| St-Imier » | 98 = 17,25 |
| Tavannes » | 2 = 0,35 |
| Canton de Berne | 209 = 36,8 % |
| Schaffhouse a envoyé | 87 = 15,3 % |
| Sainte-Croix » | 14 = 2,5 |
| Brassus » | 2 = 0,35 |
| Autres cantons | 103 = 18,15 % |

La Chaux-de-Fonds et Le Locle, les deux centres principaux de la chronométrie de haute précision dans le canton de Neuchâtel, ont pré-

| Chronomètres de marine : | 1913 | 1912 | 1911 | 1910 | 1909 | 1908 | 1907 | 1906 | 1905 | 1904 | 1903 | 1902 |
|------------------------------------|-------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Epreuves de 1 ^{re} classe | 24 = 6,1 % | 28 | 36 | 16 | 19 | 22 | 15 | 20 | 26 | 24 | 17 | 10 |
| Chronomètres de bord | 56 = 14,3 | 50 | 32 | 37 | 28 | 22 | 22 | 14 | 13 | 14 | 4 | 17 |
| Chronomètres de poche : | | | | | | | | | | | | |
| Epreuves de I ^{re} classe | 211 = 53,8 | 203 | 190 | 162 | 170 | 162 | 106 | 90 | 97 | 55 | 20 | 27 |
| » II ^e » | 401 = 25,8 | 73 | 159 | 129 | 150 | 140 | 115 | 185 | 233 | 136 | 72 | 81 |
| Total | 392 = 100 % | 354 | 417 | 344 | 367 | 346 | 258 | 309 | 369 | 229 | 113 | 135 |

On voit d'après ce tableau que le nombre des bulletins de marche, obtenus en 1913, est avec celui de l'année 1911 le plus fort que nous ayons enregistré.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne

Dans sa session des 27-28 mai 1914, le Conseil d'administration a décidé de créer des agences d'arrondissement de la Caisse nationale à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Berne, Bâle, Aarau, Lucerne, Zurich, Winterthour et St-Gall. Des

senté au concours, comme, du reste, toujours jusqu'à présent, le plus grand nombre de chronomètres, soit 44 %. La participation des fabricants du canton de Berne a été, en 1913, beaucoup plus forte que les années précédentes. Ils ont présenté 37 % de l'ensemble des chronomètres observés. Ce sont principalement la grande manufacture des montres Omega, à Bienne, et l'importante fabrique des Longines, à St-Imier, qui ont contribué à ce fort contingent. Des fabricants d'autres cantons qui ne participent pas aux concours, sont représentés par 18 %.

Nous résumons la participation des différents cantons depuis 1903 dans le tableau suivant :

| Années | Cantons | | |
|------------------------------|-----------|--------|----------------|
| | Neuchâtel | Berne | Autres Cantons |
| 1913 | 45,0 % | 36,8 % | 18,2 % |
| 1912 | 61,1 | 27,8 | 11,1 |
| 1911 | 57,7 | 31,2 | 11,1 |
| 1910 | 68,7 | 20,8 | 10,5 |
| 1909 | 64,5 | 19,3 | 16,2 |
| 1908 | 63,4 | 24,4 | 7,2 |
| 1907 | 75,2 | 19,2 | 5,6 |
| 1906 | 61,3 | 25,8 | 12,9 |
| 1905 | 54,5 | 33,5 | 12,0 |
| 1904 | 73,9 | 12,4 | 13,7 |
| 1903 | 60,0 | 26,6 | 13,4 |
| Moyenne des années 1903-1912 | 61,0 % | 24,6 % | 11,4 % |

Nous avons déjà mentionné que 411 pièces ont obtenu des bulletins de marche. 19 de ces bulletins ont été retournés à l'Observatoire pour être annulés. Les déposants n'étant pas satisfaits du résultat obtenu, avaient préféré revoir le réglage de ces chronomètres avant de les faire participer à nouveau au concours.

Les 392 autres bulletins délivrés se répartissent dans les différentes catégories comme suit :

| Chronomètres de marine : | 1913 | 1912 | 1911 | 1910 | 1909 | 1908 | 1907 | 1906 | 1905 | 1904 | 1903 | 1902 |
|------------------------------------|-------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Epreuves de 1 ^{re} classe | 24 = 6,1 % | 28 | 36 | 16 | 19 | 22 | 15 | 20 | 26 | 24 | 17 | 10 |
| Chronomètres de bord | 56 = 14,3 | 50 | 32 | 37 | 28 | 22 | 22 | 14 | 13 | 14 | 4 | 17 |
| Chronomètres de poche : | | | | | | | | | | | | |
| Epreuves de I ^{re} classe | 211 = 53,8 | 203 | 190 | 162 | 170 | 162 | 106 | 90 | 97 | 55 | 20 | 27 |
| » II ^e » | 401 = 25,8 | 73 | 159 | 129 | 150 | 140 | 115 | 185 | 233 | 136 | 72 | 81 |
| Total | 392 = 100 % | 354 | 417 | 344 | 367 | 346 | 258 | 309 | 369 | 229 | 113 | 135 |

agences principales seront installées à Genève, Bellinzzone et Coire qui dépendront des agences d'arrondissement de Lausanne, Lucerne et St-Gall. Il sera immédiatement procédé à l'organisation des agences d'arrondissement et les personnes capables de diriger des agences seront invitées, par voies de publications, à s'inscrire auprès de la Caisse nationale. Le Conseil a en outre alloué à la Direction les crédits nécessaires

pour le subventionnement de cours à organiser par la Chambre médicale suisse sur la médecine des accidents pour médecins pratiquants.

A un moment donné, et à la suite de votations successives qui détruisaient la répartition admise la veille, on a pu craindre que la Suisse romande serait réduite à la portion congrue, avec une seule agence d'arrondissement à Lausanne. Grâce à l'intervention opportune et énergique de MM. Albert Mosimann et James Perrenoud, on a compris qu'il n'était pas possible de centraliser l'industrie horlogère de la plus grande partie du Jura ailleurs qu'à La Chaux-de-Fonds, centre le plus important de l'horlogerie et cette ville a été désignée comme agence d'arrondissement.

De la nécessité de déposer sa marque de fabrique

Le Tribunal de commerce de Bruxelles vient de confirmer une fois de plus, la nécessité qu'il y a pour les commerçants et industriels de déposer leur marque de fabrique conformément à la loi du 1^{er} avril 1879; sinon ils sont tout à fait désarmés contre les imitateurs.

En effet, le jugement dit: une marque non déposée ne peut donner lieu à un titre quelconque à une action en concurrence illicite (Droit ind. 1913, 2, 80 J. Co, Brux. 1913, 451).

Répertoire Universel des Marques: J. Gevers & Co, Anvers.

Les poinçonnements français

Avril 1914.

Besançon. — 8.300 montres or françaises et 31.265 montres argent françaises; 2 boîtes étrangères or et 6 boîtes argent étrangères.

Montbéliard. — 281 boîtes argent étrangères.

Morteau. — 1.135 boîtes or étrangères; 42 boîtes platine étrangères; 167 montres or finies étrangères; 7 montres platine finies étrangères; 4.120 boîtes argent étrangères; 416 montres argent finies étrangères.

Pontarlier. — 1.234 boîtes or étrangères; 4 boîtes platine étrangères; 471 montres or finies étrangères; 1 montre platine finie étrangère; 2.116 boîtes argent étrangères; 173 montres argent finies étrangères.

Intrusion syndicale

Nous avons relaté, dans notre numéro du 21 mars 1914, un jugement rendu par le Tribunal civil de Besançon contre un syndicat horloger de cette ville, qui avait conclu, de concert avec la F.O.I.H. suisse, un contrat avec un fabricant de Besançon, contre lequel une action était introduite en justice, pour cause de non observation du dit contrat.

Ce jugement mettait le syndicat ouvrier dans un état d'incapacité légale, sa personnalité juridique étant supprimée en raison de l'intervention de la F.O.I.H. dans la conclusion de contrats visant des fabricants français, dans les constatations résultant de l'application des dits contrats.

On avait annoncé un recours et l'épuisement de toutes les juridictions. Nous apprenons que rien n'a été fait dans ce sens et qu'il y a lieu de croire que l'affaire est terminée et le jugement définitif.

Prix affiché

Un commerçant qui met une marchandise en montre dans son étalage avec indication du prix est-il obligé de livrer à un acheteur? Sous ce titre, on lit dans le « Moniteur du commerce et de l'industrie »:

Un de nos abonnés nous pose la question suivante:

« Un magasin portant « Entrée Libre » tel qu'un bazar, met en vente à un de ses rayons un article sur lequel est apposé un prix de vente. Est-ce que dès que cet article est exposé pour la vente et étiqueté de son prix de vente, on peut se rendre acquéreur (un seul acheteur et en une seule fois) de toutes les unités de cet article sans que le marchand puisse s'opposer à l'acquisition, puisqu'on lui paie au comptant, le prix affiché sur ses articles exposés. Ou le marchand est-il en droit de vous permettre d'acheter seulement

quelques unités de cet article et de réserver les autres non vendus, pour éviter qu'un seul acheteur se rende acquéreur du lot? »

A notre avis la question n'est pas douteuse.

Le commerçant invoquera cet usage où l'on est d'offrir à bas prix pour se faire une réputation de bon marché, certains articles d'étalage, qu'ils cèdent effectivement au prix annoncé, mais qu'ils ont intérêt à diviser entre le plus grand nombre d'acheteurs possible. Si une personne se présente pour acheter l'article en gros, l'opération que le marchand avait en vue avorte nécessairement.

Il est aisé de répondre:

1^o Que la jurisprudence est formelle.

C'est ainsi que le Tribunal de commerce de la Seine, le 5 janvier 1869 a jugé que le marchand qui met une marchandise en montre dans son étalage avec indication d'un prix est réputé l'offrir en vente à toute personne qui consent à donner le prix indiqué, et que par suite, l'individu qui répond à cette offre en se présentant comme acquéreur devient immédiatement propriétaire de la marchandise, le refus de livrer rend le marchand passible de dommages-intérêts.

Cette décision n'est que l'application de la règle que les offres adressées au public sont obligatoires pour celui de qui elles émanent et le lien vis-à-vis des personnes qui acceptent ces offres, et l'on peut citer un arrêt de la Cour de cassation du 3 décembre 1867, duquel il résulte que l'entrepreneur de voitures qui fait connaître son entreprise par affiches et par la voie des journaux, ne peut refuser sans motifs légitimes, d'admettre dans sa voiture un voyageur qui s'y présente dans les conditions fixées;

2^o Qu'il ne tient qu'au marchand de se mettre à l'abri de l'inconvénient par lui signalé, en faisant connaître, en même temps que ses prix, les conditions et restrictions qu'il apporte à son offre de vente (par exemple qu'il ne sera remis qu'une seule unité par acheteur ou que la vente de l'objet au prix déterminé n'aura lieu que pendant un temps déterminé). S'il ne le fait pas, il doit subir, l'application de la règle qui veut que le pacte s'interprète contre lui, alors surtout qu'il s'agit de l'interpréter conformément à ce qui est d'usage dans la localité.

Liste des dessins et modèles

Modifications.

N^o 13787. 18 décembre 1906, 10 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Ressort d'encliquetage pour montres de poche. — E. Daniel Hirsch, La Chaux-de-Fonds (Suisse). — Transmission selon déclaration du 24 avril 1914, en faveur des *Fils de Achille Hirsch & Co, Montres Invar*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 2 mai 1914.

Prolongations.

N^o 10652. 21 mars 1904, 7 1/2 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibre de montre-chronographe. — E. Mathey-Tissot & Co, Les Ponts-de-Martel (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 7 mai 1914.

N^o 10653. 21 mars 1904, 7 1/2 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibre de montre à répétition. — E. Mathey-Tissot & Co, Les Ponts-de-Martel (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 7 mai 1914.

N^o 10614. 20 avril 1904, 11 1/2 h. a. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibre de montre. — E. Juillard, Porrentruy (Suisse). Mandataire: F. Homberg, Berne; enregistrement du 7 mai 1914.

N^o 10752. 20 avril 1904, 7 1/2 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibres de montres. — Société Anonyme de la Fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux & C^{ie}, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 8 mai 1914.

N^o 10764. 26 avril 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Appareil enregistreur. — Paul Ditisheim, La Chaux-de-Fonds (Suisse). enregistrement du 5 mai 1914.

N^o 10768. 26 avril 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Mouvement de montre. — Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, Fontainemelon (Suisse); enregistrement du 5 mai.

N^o 10778. 23 avril 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 2 modèles.

N^o 10779. 27 avril 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle.

N^o 10780. 29 avril 1904, 12 1/4 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle.

N^o 10881. 23 mai 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 2 modèles.

N^o 10973. 23 juin 1904, 8 h. p. — (III^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibres de montres en toutes grandeurs. — Société Anonyme de la Fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux & C^{ie}, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 8 mai 1914.

N^o 16617. 16 avril 1909, 4 1/2 h. p. — (II^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Mouvement de montre. — Numa Jeannin, Fleurier (Suisse); enregistrement du 11 mai 1914.

N^o 16617. 26 avril 1909, 8 h. p. — (II^e période 1914/1919). — 1 modèle. — Calibre de montre. — Marc Favre & C^o, Madretsch près Bienne (Suisse); enregistrement du 12 mai 1914.

Radiations.

N^o 5989. 15 mai 1899. — 1 modèle. — Calibres de montres.

N^o 10579. 1^{er} mars 1904. — 60 modèles. — Fonds de boîtes de montres décorées.

N^o 10582. 2 mars 1904. — 2 modèles (solde de 5). — Pendants et couronnes de montre de poche.

N^o 10622. 12 mars 1904. — 1 modèle. — Mouvement de montre à balancier visible.

N^o 10623. 12 mars 1904. — 5 modèles. — Calibres de montres verre et savonnette de toutes grandeurs.

N^o 10629. 14 mars 1904. — 1 modèle. — Machine à percer d'horlogerie.

N^o 10630. 14 mars 1904. — 1 modèle. — Machine à percer de précision.

N^o 16440. 5 mars 1909. — 1 modèle. — Calibre de montre.

N^o 16466. 11 mars 1909. — 1 modèle. — Boîte de montre.

N^o 16475. 15 mars 1909. — 1 modèle. Calibre de montre.

N^o 16480. 10 mars 1909. — 2 modèles. — Boîtes de montres décorées, article de bijouterie.

A combien s'évalue la population du globe

D'après une statistique récente, la population du globe est évaluée à environ 1 milliard 700 millions d'habitants. Ce n'est évidemment là qu'un chiffre approximatif étant donné les procédés imparfaits de recensement employés dans certaines régions. Dans les pays parfaitement organisés, le dénombrement de la population est déjà bien difficile, à plus forte raison ne doit-on accepter les nombres indiqués par les autres que sous les plus grandes réserves. Si l'on examine la densité de la population dans les cinq parties du monde, on trouve 44 habitants par kilomètre carré pour l'Europe, 19 pour l'Asie, 5 pour l'Afrique, 4 pour l'Amérique et 0,08 pour l'Australie. C'est en Europe que la natalité est la moins forte; par contre, grâce à de meilleures conditions hygiéniques, à une lutte plus efficace contre les maladies, etc., la longévité moyenne de l'homme y est plus grande que dans les autres continents.

Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

Livres d'Etablissement en stock

| | | |
|-----------|--------------------------------------------------|-----------------------|
| Modèle A. | 500 pages, 3 cart. à la page, reliure extr.-sol. | fr. 26.— |
| » A. | 500 » 3 » » » » » | fr. 28.— |
| » B. | 500 » 3 » » » » » | fr. 19.— |
| » BB. | 500 » 3 » » » » » | fr. 21.— |
| » C. | 400 » 6 » » » » » | extr.-sol. fr. 30.— |
| » CC. | 400 » 6 » » » » » | toile, cour. fr. 25.— |
| » D. | 400 » 6 » » » » » | extr.-sol. fr. 30.— |
| » E. | 300 » 12 » » » » » | toile, cour. fr. 25.— |

Pour le dehors, port en sus. Feuilles spécimens à disposition. Grand choix de modèles spéciaux, livrables sur commande. Carnets d'écots de montres, fr. 1.25 pièce.

Cote de l'argent

du 2 Juin 1914

Argent fin en grenailles . . . fr. 106.— le kilo

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.09

„LE PHARE“

CHRONOGRAPHE - COMPTEUR

AVEC OU SANS RATTRAPANTE

RÉPÉTITIONS genre riche
ou bon courant

H 20007 C

depuis 17 lignes, calibres plats

3205

Plusieurs Nouveautés brevetées en fabrication

MANUFACTURE „LE PHARE“, G. BARBEZAT-BAILLOT, LE LOCLE

ACIÉRIES POLDIHÜTTE

GENÈVE

STOCK CONSIDÉRABLE D'ACIERS SPÉCIALEMENT DESTINÉS A L'HORLOGERIE

RUE DES TERREAUX
DU TEMPLE Nos 3-7



* Manufacture d'Horlogerie *

A. Schlaefli, à Selzach (Suisse)

Marque „Parsifal“ déposée

Plus de Montres sans Radium!

Montres cylindre et ancre de 11 à 19 lig., lépine et savonnette
en tous genres et pour tous pays

Montres bracelets, cylindre et ancre

Spécialité de Montres-réveil, cylindre et ancre,
avec points ou chiffres au radium de première qualité

3420

H 3383 Y

Systeme le plus pratique.



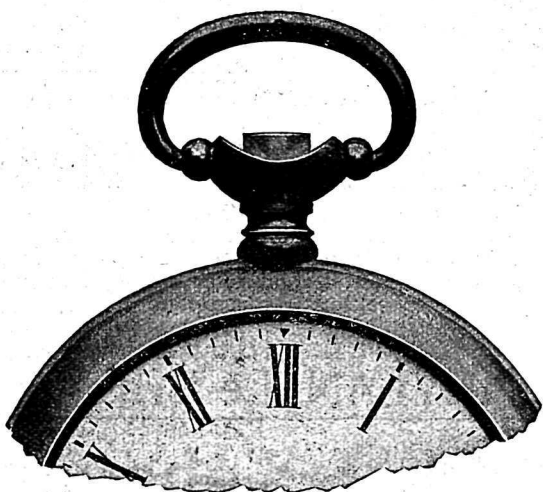
Indispensable à tous

M. Chatelain de la Maison Chatelain Leal & Co, à Londres

sera à **La Chaux-de-Fonds** à partir du **4 Juin** et désire offrir **en tous articles** pour Angleterre et Colonies, spécialement Canada, ainsi que pour Etats-Unis. S'adresser chez **Z. Perrenoud & Cie, Chaux-de-Fonds, rue des Régionaux.**

H 21837 C

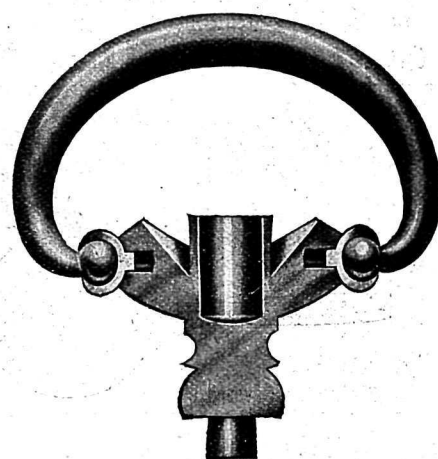
3574



NOUVEAUTE **PROGRÈS**

La récente, solide
et élégante

„Bélière Securitas“



« Bélière Securitas rhabillage »
ajustée sur le pendent.

garantissant la montre contre tout risque de vol ou de perte,
doit être exigée par tout acheteur de montre

De même exiger du rhabilleur qu'une bélière à remplacer le soit par la

„Bélière Securitas“

fabriquée spécialement pour le rhabillage.

H.6467 J 2320

LA NATIONALE S. A.

Siège social: GENÈVE

AUREA S. A.

Rue du Parc 150

Téléphone 6.74

LA CHAUX-DE-FONDS

Agence au Locle: Avenir 17.

Représentant pour la France, rue Louis Besquel 10, VINCENNES.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE Décoration de Boîtes de Montres

en tous genres et tous pays
Grandes collections de Nouveautés à disposition

BUREAU ARTISTIQUE SPÉCIAL

☐ Modèles réservés sur demande ☐

Fabrique de Bijouterie, Orfèvrerie, Objets d'art

Bracelets extensibles décorés

H 20053 C 2035

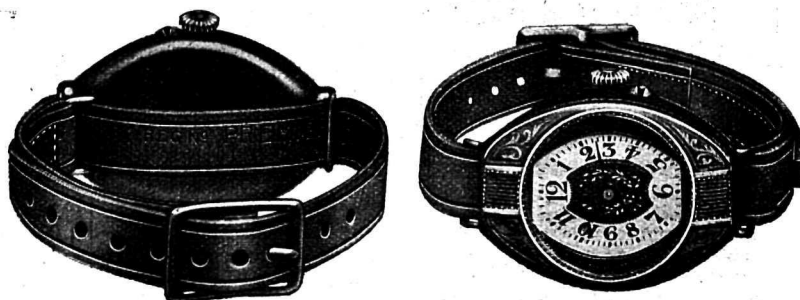
La Maison ne fait pas la montre.

Fournitures Industrielles

SANDOZ FILS & CO

La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 2 — Bienne, rue Centrale 15

Bracelets en cuir pour montres



Choix des mieux assortis aux prix les plus bas.
Demandez notre prix-courant spécial.

H 20038 C

3322

Nouvelle Montre 8 Jours

de précision

Marque déposée

Se fait en montres de poche, porte-feuille, montres-autos, landaulets.

Catalogue à disposition.

Manufacture d'Horlogerie

L. SANDOZ-VUILLE

Le Locle (Suisse)

Montres 8 Jours „Presto“

Balancier visible

Montres 1 jour Réveil

etc. H 20061 C 2330

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER

NIEDERDORF (Bâle)

Spécialités :

Vis brutes et polies pour l'horlogerie, lunetterie, pendulerie, etc. — Petits décolletages en tous genres. — Procédés mécaniques par machines automatiques.

Pivotages d'échappements soignés sur jauge 10 à 30", ANCRE.

Procédés mécaniques par machines automatiques

1940

Fabrication de secrets à vis et américains, or, argent, métal

Le seul atelier faisant absolument tous les genres.

H 6923 J

Production journalière 2 à 3 grosses. Force électrique.

2650

Voegeli & fils, Renan (Jura Bernois)

G. Kung-Champod & Co

Rue du Grenier 32

Montres or pour Dam
depuis 9 à 15 lig.

La Chaux-de-Fonds
Bracelets Montres
or, argent, plaqué



1320

Dernière création
en boîtes et décors

Prompte livraison
Prix avantageux

Fabrique allemande
d'une grande ville rhénane

cherche

un 3567

bon mécanicien

avec bonnes instructions théoriques, sachant parfaitement dessiner et étant spécialiste pour petites machines de précision. La connaissance de la langue allemande n'est pas nécessaire. Postulant doit pouvoir remplacer le chef technique du bureau de la construction de machines et pouvoir travailler indépendamment. On demande avant tout une activité des plus consciencieuses, même dans les questions accessoires.

Etant donné qu'il s'agit de machines spéciales reposant sur des secrets de fabrication, ne pouvant pas être protégé par des patentes, on ne pourra prendre en considération que des personnes s'engageant de refuser les offres de la concurrence qui pourraient leur être faites plus tard, et qui ne passeraient jamais à la concurrence. Par conséquent un caractère honnête est la première des conditions. Cas échéant, on engagerait un jeune ingénieur, désirant trouver une position d'avenir. Salaire pour commencer frs. 5.000.—. Copies de certificats et photographie exigées. En outre des cautions sont à indiquer, prenant la garantie sur l'honorabilité et la discrétion de la personne en question pour que les secrets de l'exploitation soient assurés.

Offr. sous chiffr. Dfz. 4890 à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Dusseldorf.

Grandes Maisons

qui faites terminer, ne sortez pas vos 10 1/2 vue à cylindre sans nous consulter. Travail garanti de confiance et hors concurrence.

Ecrire à H 20040 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3370

Bracelets

acier et métal, tonneaux, savonnettes argent 13 lig. 3534
Chemin du Cimetière 13 III,
Bienne. H 959 U

Comptabilités

3560

tenues par comptable expérimenté (20 ans de pratique), comptabilités américaines et autres commerciales, industrielles, de sociétés, etc. Bilans, organisations, liquidations. Correspondance dans les 4 langues. Références de tout premier ordre. H 1868 N
Offres sous CC 22 c/o Illinois Co, Coq d'Inde 22, Neuchâtel.

Fabricants de

Chronographes-Compteurs

30 minutes ancre.
19" métal V. P.
19" sav. pl. argent.
Articles bon marché.
peuvent faire offres s. chiffr. H 21788 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3547

Maison de Genève demande à entrer en relations avec fabricant très sérieux faisant la tête bracelet

10 lignes
ancre argent

en qualité garantie hors d'arrêt. 3552
Adress. off. détaillées sous G 2755 X à Haasenstein & Vogler, Genève.

Technicien - Horloger

connaissant à fond l'outillage moderne, spécialité sur l'interchangeabilité, ayant grande pratique et expérience

cherche place dans usine sérieuse pour époque à convenir. 3551
S'adresser s. chiffr. H 976 U à Haasenstein & Vogler, Bienne.

Tüchtiger, gewissenhafter, fleissiger Fachmann, welcher gereist hat sucht die

Vertretung

einer seriösen leistungsfähigen Uhrenfabrik für Deutschland, um die Uhrmacher zu besuchen. Eingeführtes Haus bevorzugt. 3565
Offert. unter Chiffer H 21736 C an Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

J. E. Kleerekoper d'Amsterdam

H 21835 C sera à la 3566

Chaux-de-Fonds.

Hôtel Fleur de Lys

du 3 au 7 juin 1914

Il s'intéresse à toutes les nouveautés et occasions. Achète au comptant.

Genève

Horloger sérieux et actif cherche place stable dans fabrique ou commerce d'horlogerie de Genève pour occuper un poste de confiance. Forte garantie ou association. Offres s. chiffr. H 1002 U à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3572

Jeune Commis sachant la correspondance française et la comptabilité et ayant de bonnes connaissances dans la langue allemande cherche place en Allemagne. Bons certificats. 3564
Faire off par écrit s. chiffr. H 15398 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Jeune employé de bureau (all. mand) connaiss. le français, dactylographie etc., cherche place. Bonnes références. Offres H 10 F Haasenstein & Vogler A.-G. Fribourg, Baden. 3569

Aux Fabriques de pierres ou Polisseurs

On vendrait procédé de polissage des creusures et bombés p' gouttes et glaces en grenat et vermeil d'un prix de revient très minime et grande avance de travail. Egalement système pour polir les contre-pivots.

Adress. off. s. Y 24240 L à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3568

Voyageur

expérimenté, sérieux, connaissant la clientèle horlogère à fond, désire changement. Faire offres sous chiffres H 15395 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3566

Chef d'ébauches

sérieux et expérimenté cherche place dans une fabrique d'horlogerie pour de suite ou suivant entente. Faire offres sous chiffres H 1001 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 3571

Représentations pour l'Angleterre

Agents de Londres, bien introduits auprès de la clientèle cherchent encore à représenter une fabrique importante de pièces cylindres pour dames et également une fabrique de pièces à répétitions.

Articles bon marché et bon courant.

Offres sous chiffres H 1013 U à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3578

Saint-Imier

Une Société achèterait ou louerait une Fabrique d'horlogerie à St-Imier, place pour une centaine d'ouvriers.

Offres par écrit sous chiffres H 30507 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3577

Représentation

est demandée par négociant capable, pour Chx-de-Fonds ou la région horlogère. Ecrire s. chiffr. H 15384 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3543

Une fabrique de fournitures d'horlogerie du pied du Jura demande un

employé de bureau

pour tenir la comptabilité, système américain, au courant des affaires horlogères, et ayant si possible quelques notions des affaires de banque. Place assurée pour personne sérieuse et stable.

Adresser offres s. H 1887 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 8576

Cadran

Importante fabrique cherche fournisseur bien spécialisé dans le petit cadran soigné email et fondant. Offres s. chiffres H 1004 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 3573

On cherche pour entrée immédiate

à Paris

pour situation stable comme chef,

Bon horloger

connaissant les horloges électriques pour l'installation d'horloges électriques et leur entretien. H 6.4510 3563
Adresser offres détaillées en indiquant prétentions de salaire sous S 4510 à Haasenstein & Vogler, A.-G. Francfort s/Main.

Spécialité ROSKOPF soignées

C. Meyer-Graber

LA CHAUX-DE-FONDS

Seul propriétaire de la marque W.ROSSKOPF & Co



Leçons écrites de comptabil. amér. Succès garanti. Prospectus grat. H. Frisch, expert compt., Zurich F 21.

Agence en horlogerie-bijouterie et pierres précieuses, très bien introduit auprès des grossistes et détaillants se chargerait de

Représentation

de bonnes fabriques.
Références de 1^{er} ordre. Compte de virement en banque. W 4382
Albert Wlach, Wien VI, Gumpendorferstrasse 18.

On demande pour Genève

Un bon **tourneur de boîtes argent**, ayant l'habitude de la boîte forme variée. Connaisant si possible le tournage de la nacre. Bon gage. Adresser les offres à **Fabrique Onora, Genève**, avenue Ernest Piclet 35. 3546

Le représentant de la

Maison H. Williamson Ltd, de Londres

sera à l'hôtel de la **Fleur-de-Lys**, les **jeudi et vendredi, 4 et 5 juin** et **recevra de 8 heures du matin à midi.**

Achète au comptant montres genres anglais. H 15396 C 3555

Importante fabrique suisse offre à vendre après inventaire, des lots conséquents en

Acier rapide et acier 1^{re} qualité pour outils

dans tous les degrés de dureté **au dessous du prix coûtant**
La liste des marchandises disponibles sera expédiée sur demande faite s. chiff. **S4248 Q** à **Haenstein & Vogler, Bâle.** 3536

Fabrique transformant son outillage offre à vendre

à des conditions avantageuses, éventuellement contre marchandises :

1 gros tour anglais pour mécaniciens, 1 grand laminoir plat à rouleaux, complet, 1 banc à étirer, 1 raboteuse, machines à tailler les aciers, machines aux colimaçons et gouges, contourneuse, machines diverses pour la fabrication des boîtes, des ébauches et mécanismes. 3553

En outre, stock important de **mouvements** divers à tous degrés d'avancement, ébauches 11 lig. ancre Hänni, 12 lig. ancre, 18 lig. 22/12^e, sav. Sonceboz, etc. H 5941 J

Adresser les offres **Case postale 17.523, St-Imier.**

Fabrique de BOITES OR

tous genres, tous titres, tous pays 3540

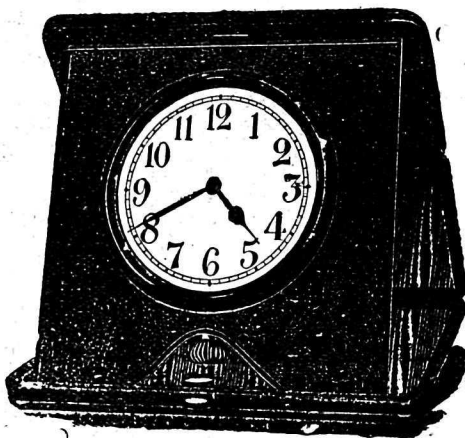
Leuba Frères, Renan

Téléph. Chaux-de-Fonds 22.05 **Prix modérés**
Spécialité de calottes p^r bracelets, genre anglais, etc. Nous nous chargeons du **contrôle anglais** aux meill. cond. **Prix spéciaux** pour grandes séries. Ouvrage soigné. Livraison rapide. H 5323 J

Fabrique de finissages 12 lig. 3/4 platine

Qui peut fournir à un prix avantageux et pour marché ferme de 1000 grosses, à prendre par 100 grosses par mois, finissages 12 lig., 3/4 platine et genre à pont, pour paiement au comptant.

Ecrire sous chiffres **H21813 C** à **Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3559



Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delaachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

Marques : HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité : H 20068 C 2615

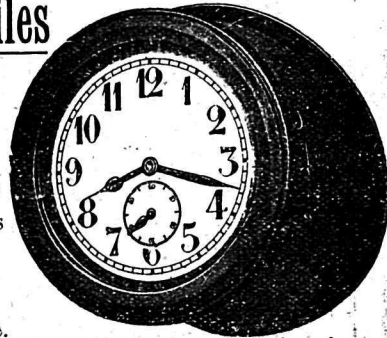
MONTRES 8 JOURS

Ancre, cylindre, tous genres, toutes grandeurs, et pour tous pays

Montres pour Automobiles



Montre Portefeuille ou Pochette dite Montre de voyage
Montre Presse-lettres
BOULES CRISTAL. - PENDULETTES
Mouvements ronds et rectangulaires à remontoir ou à clé
Catalogue illustré franco sur demande.
Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



Taillage rationnel des Pignons

Nouveaux procédés et nouvelles machines automatiques brevetées permettant d'obtenir sans difficulté des taillages d'une précision extraordinaire, tout en réduisant fortement les prix de main-d'œuvre. Conditions très avantageuses. P 5641 J 3340

André Bechler,
Ingénieur - Constructeur
MOUTIER (Suisse)

TABOURETS en bois (vis en fer.)

Fourn. **Alfred Schray,** 2355 succ. de C. Heitz, Bâle.

Hollande

Jeune Hollandais, très actif et bien, connaissant tous les horlogers et bijoutiers, cherche relations avec des fabricants très avantageux pour montres or et argent (hommes et dames) et qui sont disposés de donner un stock. 3544
Meilleures références à disposition. des intéressés. H21786 C
S'adresser sous lettres à **Th. Terwee, Amsterdam, 124, N. Z. Voorburgwal.**

Mécanicien

Connaissant à fond les étampes, les machines et l'outillage d'horlogerie, et ayant déjà dirigé pendant plusieurs années fabrication d'ébauche et atelier de mécanicien, cherche place analogue dans fabrique d'horlogerie. Références de 1^{er} ordre.

Ecrire s. chiff. **H15381 C** à **Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3539

Balanciers

Spécialité de balanciers sur socle en fonte. Vis de 75^{mm} à 3 filets. H 23112 L 3430

S'adresser à **Eug. Pointet,** constructeur, Yverdon. 3557

On cherche

Acheteur régulier

pour 8^{3/4} et 10 lig, ancre soignées, 15 rubis, extra qualité pour boîtes or. Réglage garanti.

Ecrire sous chiffres **H 21237 C** à **Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3360

Fabrique d'ébauches demande un jeune

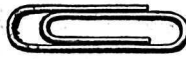
Technicien

pour calibres et blocks.

Adresser offres sous chiffres **H 21784 C** à **Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3545



Agrafes de bureaux.



Attaches parisiennes.



Petites épingles d'échant.

Étiquettes de bijouterie et de pendants.

Prix très avantageux

3542 **La Pochette**
Marcel Grumbach
H 968 U Bienne

On entreprendrait des sertissages

échpts. et moyennes sur plaques. Spécialités petites pièces soignées ainsi que des chatons Rosillons etc., par série H 832 U 3457
S'adresser **R. Gonseth,** sertissages, Rue Centrale, 58 c, Bienne.

Représentant

Horloger, 35 ans, sérieux, bon vendeur, présentant bien, bien introduit auprès des grossistes d'Allemagne, cherche a représentation exclusive de bonne fabrique d'horlogerie faisant le genre courant. 3554

Adresser offres s. chiffres **H 21814 C** à **Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

Importante maison d'horlogerie cherche pour la direction de son service de correspondance

Jeune homme

intelligent, habile sténographe et connaissant langues étrangères. Salaire très élevé pour personne compétente et situation d'avenir. 3558

Faire offres, avec indication des prétentions et références à **Casier 20573, La Chaux-de-Fonds.**

Chaussées

Lanternées ou non lanternées sont fournies avantageusement par H 30012 X 3000

Rodé-Stucky

80, Rue St-Jean, 80
Genève

Aurèle Voumard Tramelan

Spécialité : Montres 18 lig. cylindre, qualité soignée, mouvement déposé. Prix avantageux. Concession du monopole encore pour quelques pays. H 5957 J 3557

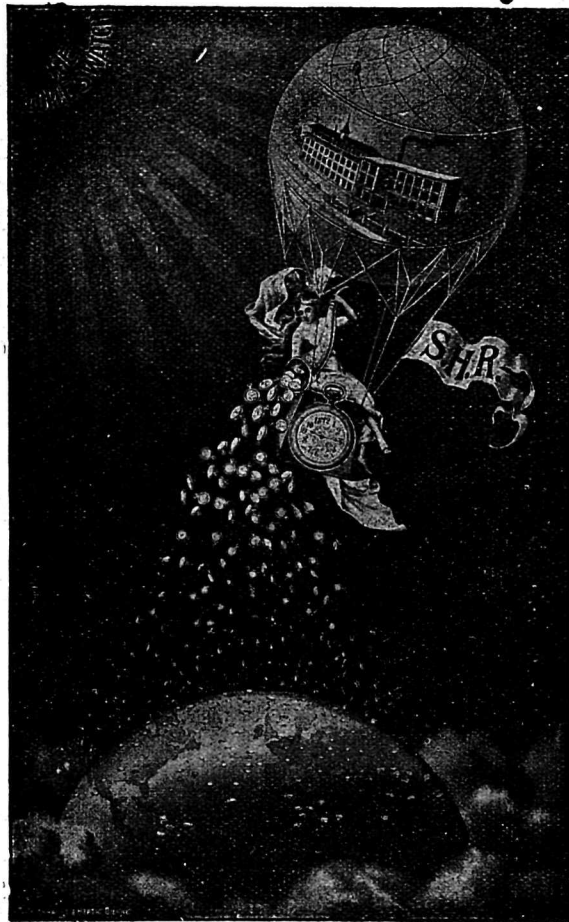
Haute Précision
AUDEMARS, PIGUET & Co
 BRASSUS et GENÈVE
 Compliquées 3270
 Archi-plates
 H 21453 L Bulletins d'Observatoires

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

3130

Reconvilier Watch Co (S. A.) H 5096 J

Tous les genres **Roskopf**



Tous les genres **Roskopf**

Essayer notre montre
C'est l'adopter

VOYAGEUR

Maison importante bien introduite cherche jeune homme sérieux connaissant les affaires d'horlogerie et la langue espagnole. Recommandations de première valeur exigées.

Adr. offres s. chiffres H 20240 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3575

G. TAVERNA, MILAN

H 20031 C

14, via Carlo Alberto

3188

Montres or et argent
 pour l'Italie et l'exportation
 Achats en gros. Liquidations.

Aegler S.A., Bienne (Suisse)

2230

(Maison fondée en 1878)

H 1463 U

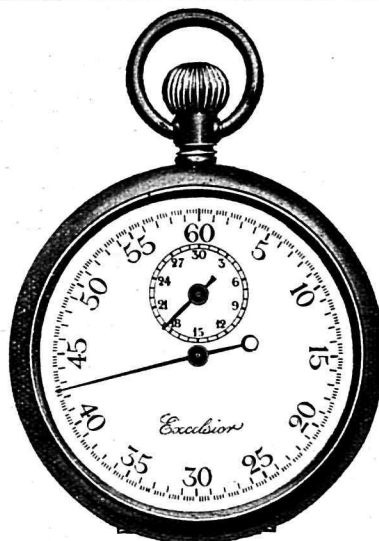
Fabrique de Montres de Dames

Reberg, Final, Rolex

7 lig., 9 lig., 10 lig., 11 lig., 12 lig., 13 lig.

Montres de poche, bracelets, boutons, pendants, en tous métaux.

Bureau de vente à La Chaux-de-Fonds:

Rue Daniel JeanRichard, 43

Usine du Parc

Compteurs de Sport

tous genres

RÉPÉTITIONS

quarts et minutes

Demander échantillons et prix

à la Fabrique 3295

Jeanneret-Brehm & Co**St-Imier (Suisse)**

Fabrication d'Horlogerie

2025

en petites pièces ancre

H 20052 C

10 1/2 et 11 lignes; Boîtes argent, acier, métal, plaqué or garanti 10 ans.

Façons tonneaux, décors en tous genres.

A. BARFUSS

Fritz Courvoisier, 3 -- LA CHAUX-DE-FONDS -- Fritz Courvoisier, 3

On demande représentants.

Banque Populaire Suisse

(Schweizerische Volksbank)

Domiciles à :

Saignelégier, Porrentruy, Tramelan,

St-Imier, Moutier, Delémont, Tavannes

Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Genève, Lausanne,
Montreux, Uster, Wetzikon, Winterthour et ZurichCapital Social et Réserves : **Fr. 80 Millions**

Réception de dépôts à vue et à terme.

Emission d'obligations (Bons de caisse).

Prêts et crédits en compte-courants.

Escompte et encaissement d'effets de commerce, billets, coupons, etc.

Matières or et argent.

1303 H 180 Y

Ordres de bourse.

Change de valeurs étrangères.

Achat, Vente et Garde de titres, valeurs, etc.

— Casiers - compartiments de coffres - forts en location. —

Conditions avantageuses. — Discretion absolue.